

**Interview au magazine « Vaincre le chômage »  
du Secours catholique – avril 2021, verbatim de Brigitte Klinkert**

---

**Brigitte Klinkert est ministre déléguée auprès de la ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, chargée de l'Insertion. Elle répond pour VLC par écrit à François Berruer, chargé de Projet « Emploi » au Secours catholique.**

**1) Pouvez-vous nous rappeler les objectifs du SPIE ? En quoi cette réforme va améliorer l'accompagnement des personnes en insertion socio-professionnel ?**

*Le Service public de l'insertion et de l'emploi* c'est la concrétisation de l'engagement du Gouvernement pour permettre à nos concitoyens les plus précaires de retrouver une activité, un emploi, grâce à un accompagnement personnalisé, efficace et pluridisciplinaire, partout sur le territoire.

L'objectif est clair : éviter le parcours du combattant, et proposer un parcours sans rupture et sans coutures pour chacun !

Concrètement c'est à l'échelle des bassins de vie, au plus proche des besoins, qu'émergent les solutions concrètes définies par les acteurs. Départements et collectivités, associations et entreprises, services de l'Etat, tous sont réunis autour d'un but : être au service de chaque personne accompagnée, selon ses besoins, quel que soit son statut et son histoire.

Le dialogue et le partage d'informations sont des éléments clés du SPIE ; la simplicité, la rapidité et l'efficacité les maîtres mots !

Mais, une insertion professionnelle efficace et effective ne peut ignorer l'ensemble des contraintes qui freinent l'accès à l'emploi : hébergement, logement, santé, mobilité, garde d'enfants, expériences et compétences... C'est pourquoi un diagnostic précis de la situation sociale et professionnelle de l'intéressé sera effectué afin de lui offrir un accompagnement sur-mesure.

**2) Le Secours Catholique a défendu le fait que la personne soit sujet de son parcours d'insertion avec un réseau partenarial en appui. En quoi le SPIE va pouvoir permettre cela ?**

C'est une exigence que nous avons reprise dans l'appel à manifestation d'intérêt et qui a fait l'objet d'une grande attention lors de la concertation entre les parties prenantes l'an dernier.

L'ensemble des acteurs de l'insertion et de l'emploi sont donc réunis pour proposer un maximum d'opportunités aux personnes en recherche d'activité. Une véritable cartographie des offres d'emploi et des actions solidaires sera disponible. L'objectif du SPIE est de rendre l'usager acteur de son parcours ! Le suivi de son parcours s'appuiera sur les buts qu'il aura fixés au départ. Le principe est d'adapter l'accompagnement aux besoins et non d'adapter les besoins à l'accompagnement.

A la suite de cette phase d'analyse, de définition et de co-construction, les référents soutiendront ces parcours à visée emploi afin de permettre une reprise d'activité rapide.

Le SPIE, ce n'est pas encore un nouvel organisme ou une nouvelle institution. C'est une solution pour décloisonner les politiques publiques d'insertion et sociales

Il a vocation à s'adapter aux territoires, en partant du terrain, et non à être une politique uniforme quelle que soit la situation locale. L'objectif est de rompre avec des logiques de silos, qui limitent trop souvent les opportunités pour les personnes.

**3) *A ce stade, où en est la mise en œuvre de la réforme ? Pouvez-vous nous préciser la mise en œuvre en 2021 et 2022 avec les expérimentations ?***

Le SPIE n'est pas un dispositif supplémentaire. C'est une solution nouvelle qui invite les territoires à se mobiliser pour favoriser l'insertion et l'emploi de nos concitoyens. Il se déployera prochainement sur 31 nouveaux territoires qui se sont portés candidats et seront sélectionnés au mois d'avril. A la fin de l'année nous aurons sélectionné 35 territoires supplémentaires pour arriver à terme à ce service universel.

**4) *Quel est votre avis sur le fait que le Département se consacre essentiellement à l'accompagnement et à ce titre laisse l'Etat reprendre la gestion du versement de l'allocation RSA, comme cela est expérimenté dans certains départements ? Est-ce une bonne option pour voir les Département augmenter leur budget lié à l'accompagnement ?***

Ce qui doit guider l'allocation RSA c'est la simplification et l'efficacité. Les départements jouent un rôle essentiel en matière d'insertion et de suivi social. Ces expérimentations ne remettent nullement en cause cette place qui est la leur. Pour les départements qui souhaiteraient expérimenter la recentralisation du financement du RSA, cette évolution pourrait aller de pair avec un renforcement de leurs actions d'insertion.

Je veux rappeler par ailleurs qu'un très grand travail de concertation a été mené sur l'idée d'un revenu universel d'activité pendant 18 mois, par une trentaine d'administrations, de nombreuses associations et acteurs. Un rapport qui proposera différents scénarios avec des chiffrages d'impact sera rendu d'ici la fin de l'année. Ces travaux permettront d'ouvrir une discussion éclairée voulue par le Premier ministre.

**5) *Quelle est la place des acteurs associatifs locaux dans la mise en place du SPIE ?***

Elle est tout simplement au cœur de la construction des solutions locales donc au cœur du SPIE, ce que je n'ai pas manqué d'exprimer lors du lancement d'appel à manifestation d'intérêt.

Les projets candidats incluent des associations dans leur consortium. C'est une tendance que je souhaite voir se renforcer. J'ai d'ailleurs invité le Secours catholique à se rapprocher des départements pour qu'il ait son rôle à jouer dans le SPIE !

**6) *Comment permettre aux citoyens de s'emparer de la question de l'emploi ? Que pensez-vous de la mise en place d'assemblées départementales de l'insertion ? Un élément facilitateur du déploiement du SPIE ?***

La participation des citoyens aux politiques publiques de leur territoire est précieuse pour les pouvoirs publics, c'est pourquoi pendant toute la phase de concertation des ateliers ont notamment permis la participation de bénéficiaires et de professionnels, y compris lors

d'une « session lab » pendant laquelle ils ont élaboré des recommandations pour la conduite des entretiens de diagnostic. La participation citoyenne est au cœur de la construction de nos politiques. Je souhaite garder un lien direct avec les associations, les femmes et les hommes accompagnés, les élus, les entreprises, les agents des services de l'Etat... Le SPIE a vocation à s'enrichir, à s'améliorer au fur et à mesure du partage des bonnes pratiques.